



Adjudication vente aux enchères

Par **sandra91**, le **14/01/2016** à **19:49**

Bonjour

Mon appartement à été saisi par mon syndic en juin 2015 (vendu aux encheres) je paye depuis un loyer à la personne qui a acheter mon appartement..

On m'informe en décembre 2015 que l'adjudicataire n'a toujours pas payer l'appartement.si la vente est annulé pour cause de délais, est-ce une chance de récupérer mon appartement si je règle ma dette au syndic???

Merci de vos réponse